



Conseil d'établissement 2018-2019

PROCÈS-VERBAL

de la séance du Conseil d'établissement
tenue le mardi 4 décembre 2018, à 16 h 30, au local 3012 du
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAVILLON-DE-L'AVENIR

Sont présents : M^{mes} Mélanie Binette
Patricia Charron
Sylvie Gagnon

Sont absents :

M^{mes} Danielle Amyot
Nadia Cyr

MM. Gino Albert
André Cadorette
Bruno Castonguay
Michel Foisy (mais a quitté à 17 h)
Frédéric Létourneau
Benoît Ouellet, directeur
Laurent Séguin

MM. Jean-Sébastien
Lavigne-Côté
Dominic St-Pierre

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Comme nous avons quorum, M. Benoît Ouellet, directeur souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

CÉ 2018-2019_140

M. Benoît Ouellet procède à la lecture de l'ordre du jour.

Aucun point n'est ajouté. Le point « Autres points » demeure ouvert.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. André Cadorette, il est appuyé par Mme Mélanie Binet. **Adopté à l'unanimité.**

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

CÉ 2018-2019_141

M. Benoît Ouellet procède à la lecture du procès-verbal du 2 octobre 2018.

L'adoption du procès-verbal de la séance du 2 octobre 2018 est proposée par M. Laurent Séguin, il est appuyé par M. Frédéric Létourneau. **Adopté à l'unanimité.**

4. Suivi au procès-verbal

Aucun.

5. Critères de sélection d'une direction de centre

CÉ 2018-2019_142

M. Benoit Ouellet se retire afin que le conseil procède à ce petit exercice.

CONSIDÉRANT la consultation menée par la commission scolaire sur les critères de sélection de la direction de l'école aux termes d'une lettre reçue le 17 octobre 2018;

CONSIDÉRANT la documentation jointe à cette lettre, à titre indicatif, laquelle décrit différents critères qui peuvent être identifiés comme étant à privilégier advenant un changement à la direction de l'école au cours des prochaines années;

CONSIDÉRANT les avis exprimés lors de la séance;

Il est proposé par M. Laurent Séguin, appuyé par Mme Mélanie Binette et résolu que le conseil d'établissement :

AVISE la commission scolaire des critères de sélection qu'il privilégie advenant un changement à la direction de l'école au cours des prochaines années, lesquels sont identifiés au document annexé;

MANDATE la secrétaire du conseil d'établissement pour qu'une copie de la présente résolution et du document annexé soient envoyés à la commission scolaire dans les délais prescrits.

6. CGRE – Reddition de compte

M. Ouellet nous présente le bilan 2017-2018 en faisant des références avec la convention de gestion et de réussite éducative élaborée en 2010-2011.

- Chaque année, 360 à 370 élèves obtiennent leur diplôme. Notre taux est excellent!
- Malgré la diminution d'élèves, nous sommes passés de 312 élèves de moins de 20 ans à 390 en 2017-2018; c'est 63 élèves de plus que le but fixé en 2010-2011.
- Le nombre de filles inscrites dans les métiers non traditionnels est passé de 17 à 31; le but était d'atteindre plus de 30 élèves en 2020.

7. Projet de demande de commandites

CÉ 2018-2019_143

Adopté préalablement par courriel et afin d'être conforme aux règles prescrites par la Loi de l'instruction publique.

Il était proposé par M. André Cadorette, appuyé par Mme Mélanie Binette d'approuver les demandes de commandite demandées par la Vie étudiante dans le cadre de la fête de Noël destinée aux élèves parents et leurs enfants. Approuvé à l'unanimité.

M. Ouellet demande au conseil si cela convient de faire des approbations par courriel lorsqu'il y a urgence. Tous sont d'accord. **Approuvé à l'unanimité.**

8. État des inscriptions hiver 2019

Pour la prochaine session, il y a une dizaine d'inscriptions en charpenterie, électricité et cuisine. Il faut 15-16 élèves pour démarrer un groupe. Rien n'est certain. Davantage de publicité est faite, entre autres, dans la région de Montréal.

**9. Résolution pour mesure dédiée et protégée 15197 -
Raccroche-toi à la FP**

CÉ 2018-2019_144

Une somme de 79 713 \$ (calculée selon le nombre d'élèves) nous est accordée pour embaucher des professionnels (services complémentaires). Une partie de cette somme sert à payer une travailleuse sociale et un agent SARCA.

Il est proposé par M. Bruno Castonguay, il est appuyé par Mme Mélanie Binette d'approuver cette dépense. **Adopté à l'unanimité.**

Départ de M. Michel Foisy.

10. Autres points

Aucun.

11. Période de questions du public

Il n'y a pas de public.

12. Date de la prochaine rencontre

Elle aura lieu le mardi 26 février 2019.

13. Clôture de la séance

CÉ 2018-2019_145

Tous les points ayant été épuisés, ***M. André Cadorette propose la levée de la séance à 17 h 30. Il est appuyé par Mme Patricia Charron.*** **Adoptée à l'unanimité.**

Mélanie Binette, présidente

Benoît Ouellet, directeur

/sg